

Avis de publicité Aménagements du bâtiment KOADEG pour le compte de la CGSS Guyane

Objet du marché	La présente consultation porte sur les missions qui seront confiées à un maître d'œuvre en vue des aménagements du bâtiment KOADEG pour le compte de la CGSS de La Guyane .
Nomenclature CPV	<u>Objet principal</u> : 71200000 <u>Objet supplémentaire</u> :
Nature et forme du marché	Marché de prestations intellectuelles Suivant les dispositions de l'article L.2431-1 du CCP, la mission de maîtrise d'œuvre, parce que globale, n'est pas allotie.
Procédure	Marché à Procédure Adaptée conformément aux articles R.2123-1 et suivants du code de la commande publique.
Supports de publicité	- Profil acheteur - BOAMP - Journal d'annonces légales locales <i>Dématérialisation complète de la procédure pour la transmission du DCE et pour le dépôt des offres via la plateforme de dématérialisation suivant le protocole interne de l'organisme</i>
Durée du marché	La durée d'exécution du marché démarre à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage, jusqu'à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement applicable aux marchés de travaux. (Durée prévisionnelle des travaux : 06 mois hors préparation de chantier)
Prix	Le présent marché est conclu à prix forfaitaires tels que définis dans la convention de maîtrise d'œuvre.
Allotissement	Suivant les dispositions de l'article L.2313.11 du CCP, la prestation intellectuelle, parce que globale, n'est pas allotie.
Variante et options	Le marché ne comporte pas d'options. Les variantes ne sont pas autorisées.
Contenu du DCE	Le dossier de consultation contient les pièces suivantes : - Le Règlement de la Consultation, - Le Programme technique, - La Convention de Maitrise d'œuvre et son annexe, valant CCAP Les documents administratifs propres à l'organisme le cas échéant (<i>déclaration sur l'honneur travail dissimulé, situation sociale ou fiscale etc...</i>)

Contenu de l'offre	1. Dossier de présentation du candidat 2. Dossier de références similaires réalisées expériences au cours des trois dernières années + habilitations – certifications 3. La Convention de Maîtrise d'œuvre dument complétée et datée, 4. Les éventuelles modifications au marché dument complétées et datées ; 5. L'offre du Titulaire dument complétée et datée: 6. Le programme technique paraphé 7. Tout document jugé utile par le candidat pour étayer son offre 8. Le cas échéant, en cas de sous-traitance déjà connue, le formulaire DC4 ou équivalent.
Critères de sélection des offres	Le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée à partir des critères suivants : 1) LE DÉLAI DE REMISE DES ÉLÉMENTS DE MISSION (60%) : APS, APD, PRO, EXE1, AMT 2) LE PRIX DES PRESTATIONS (40%)
Modalités des visites de sites	Les visites devront obligatoirement être effectuées au plus tard le 27 mars 2026 – les demandes s'effectuent directement via la plateforme acheteur PLACE.
Date limite de remise des plis	Lundi 6 avril 2026 à 18h30 (heure locale)
Retrait du DCE	https://www.marches-publics.gouv.fr